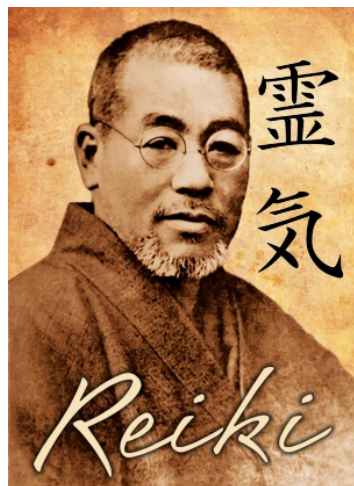


Soin énergétique Reiki

by Denis Sanchez - lundi, décembre 11, 2017

<https://energie-denis-sanchez.fr/soin-energetique-reiki/>



Le Reiki est une technique de soins énergétiques par apposition des mains, mise au point au Japon par son fondateur **Mikao Usui** aux alentours de l'année 1920.

Le but est de rééquilibrer le courant d'énergie vitale, le « [ch'i](#) », qui circule en chacun de nous. Lorsque ce courant est perturbé, nous ressentons un profond mal-être, nous sommes confrontés à des situations bloquées, dérangementes. Il peut en découler des souffrances physiques ou psychologiques.

Les cinq principes du reiki

“Juste aujourd’hui, ne te mets pas en colère, ne te fais pas de souci, exprime ta gratitude envers autrui, travaille et vis honnêtement, sois bon envers tout ce qui vit”

Les cinq principes du Reiki expliqués

Tout d'abord, **“Juste pour aujourd’hui”** nous rappelle d'être toujours ici et maintenant, dans l'instant présent. En effet, le passé ne peut pas être modifier et l'avenir n'est pas encore créé...Alors, pourquoi encombrer nos pensées ?

- **Ne te mets pas en colère** : quand nous vivons l'expérience de la colère, nous oublions que l'origine est en nous. Nous cherchons un coupable extérieur et nous nous positionnons en tant que victime, alors que tout se passe à l'intérieur de nous. D'autre part, une colère présente à l'intérieur de nous, qui macère, finit par provoquer de nombreuses maladies.
- **Ne te fais pas de souci** : le souci vient de la peur (de manquer, de mal faire, de se tromper, de ne pas plaire, etc..). Mais la peur nous empêche d'avancer, elle nous bloque. De plus, se faire du souci pour une situation qui n'est pas encore là, présente dans notre vie n'a pas de sens, puisque cette situation n'existe pas encore ! Libérons nous !

- **Exprime ta gratitude envers autrui** : remercions l'Univers et tout ce qui nous entoure pour ce qu'ils nous apportent. Dans chaque expérience il y a un leçon à apprendre.
- **Travaille et vis honnêtement** : nous co-créons en permanence. Chacun apporte sa pierre à l'édifice commun. Ainsi, chacune de mes actions aura un impact sur la vie des autres. Soyons un exemple pour notre entourage afin que l'œuvre commune soit bénéfique à tous.
- **Sois bon envers tout ce que tu vis** : toute forme de vie est respectable car nous faisons partie d'un Tout. Et n'oublions jamais que quand on donne, ensuite, on reçoit.

Déroulement d'une séance de Reiki

Lors de la séance, la personne est allongée. (Le reiki peut aussi se pratiquer assis). Le praticien va alors apposer ses mains sur elle, en suivant un enchaînement de positions bien précises. Très souvent la personne va percevoir de la chaleur émaner des mains du praticien. Elle va aussi, la plupart du temps, ressentir une profonde détente, un agréable bien-être.

Pour pratiquer soi-même cette technique, il faut être initié par un « maitre-reiki ».

Une séance dure environ 1 heure. Lorsque l'on se fait un soin soi-même, il peut bien sûr durer beaucoup plus longtemps.

A qui s'adressent les soins énergétiques "Reiki" ?

A tous ! Les soins reiki sont proposés dès la naissance et adaptés aux femmes enceintes en toute sécurité. Les enfants jusqu'à l'adolescence sont reçus en consultation en présence d'au moins un des parents. A partir de l'adolescence, il peut faire le choix d'être reçu individuellement.

Où ?

Je vous reçois en consultation individuelle sur rendez-vous chez moi au 8 rue Antonio Vivaldi à Derval (44590).

Je peux aussi me déplacer chez vous si vous ne pouvez vraiment pas vous déplacer dans le secteur de Nantes, Rennes, Saint Nazaire, Guérande, Châteaubriant.

Pour les soins reiki je peux aussi faire à distance. J'ai besoin d'une photo et de votre nom et prénom. Nous convenons ensuite d'un rendez vous par Skype, téléphone, Facebook, Messenger.

Je vous conseille avant de lire l'article suivant : [Conseils pour les personnes recevant une séance de soins énergétiques à distance](#)

Tarifs et prise de rendez-vous pour une consultation en soin énergétique "Reiki"

L'argent de ne doit pas être un frein à l'évolution spirituelle ; en cas de problèmes financiers n'hésitez pas à me contacter pour en parler.

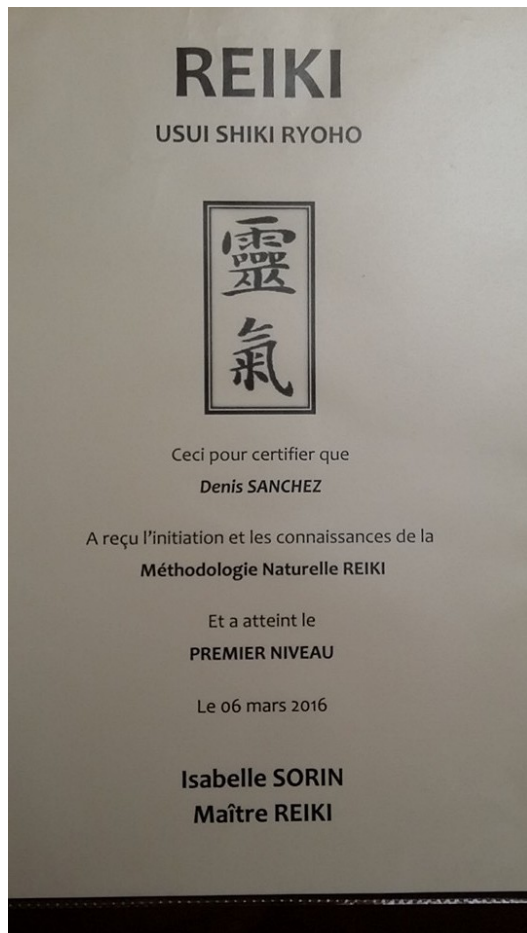
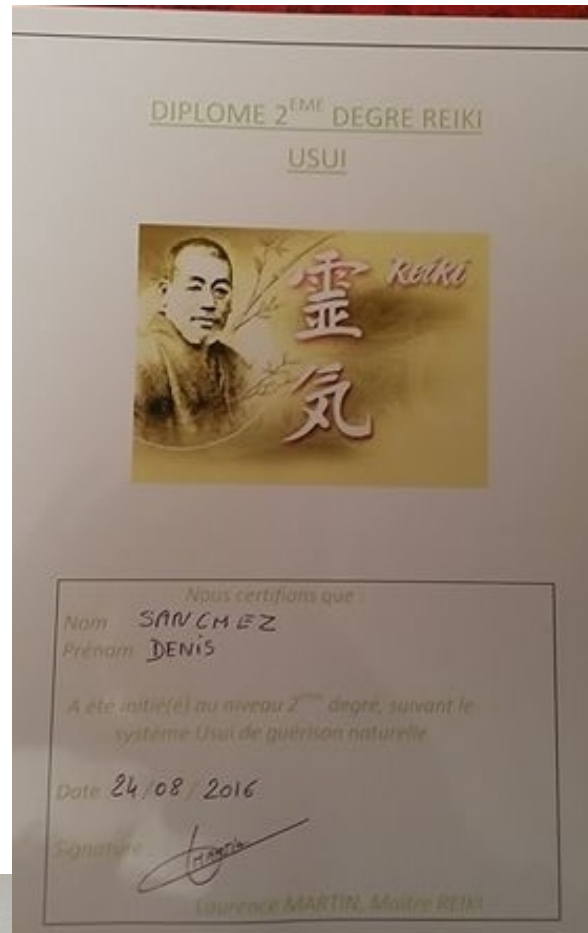
Participation financière : 50 €.

Je ne pratique plus depuis 2017 le Reiki car j'ai trouvé d'autres techniques qui me correspondent mieux.

[Vous pouvez envoyer un mail ici](#) ou contacter Denis Sanchez au : 06 12 48 69 14.

Merci de préciser votre nom et numéro de téléphone !

Mes diplômes en reiki :



En aucun cas les différents soins énergétiques ne remplacent un suivi médical et ne se substituent pas non plus à un traitement prescrit par un médecin.

PDF généré par Kalin's PDF Creation Station